Logo CFDT

La lettre des élus DTSI – Septembre 2025 – partie 2

À l’est du nouveau !

Comme indiqué dans notre lettre des élus numéro 27, le projet de délocalisation d’activités stratégiques pour Orange France vers le **NSSO** (Network Shared Services Operations) en Roumanie/Pologne est en cours. Sont concernées les activités d’exploitation courante (Niveau 2) de la signalisation 2G, 3G, 4G et 5G.

Les élus CFDT ont voté contre ce projet en CSEE.

En effet, Orange se félicite d’une amélioration de la marge d’EBITDA du Groupe de +0,7 point ainsi que d’une augmentation du cash-flow organique de +7,7% avec un chiffre d’affaires stable à +0,3%, rien économiquement ne justifie donc ce projet.

À l’heure où l’on demande au citoyen de faire des efforts au nom du déficit public, une entreprise du CAC 40 comme **Orange devrait garantir des emplois pérennes sur le territoire.**

Malheureusement la stratégie d’Orange semble être de transférer sa masse salariale vers des pays moins disant en termes de valorisation et surtout de droit du travail.

Pourtant les clients eux ne sont pas délocalisés.

Une entreprise respectueuse de la RSE devrait s’engager à garder un volume d’emploi dans le pays où elle réalise son chiffre d’affaires !

Le CSEE n’ayant qu’un avis consultatif, **nous allons suivre dans le détail ce projet en CSSCT** et surtout rester vigilants sur l’avenir de nos 13 collègues qui doivent désormais retrouver un poste.

La CFDT demande une ouverture de négociation pour un accord d’accompagnement dans le cadre de ce projet.

Bien que nous soyons contre ce projet, nous devons obtenir les meilleures compensations possibles pour nos collègues même si rien ne compensera réellement la perte d’une activité sur laquelle les salariés se sont investis pendant des années.

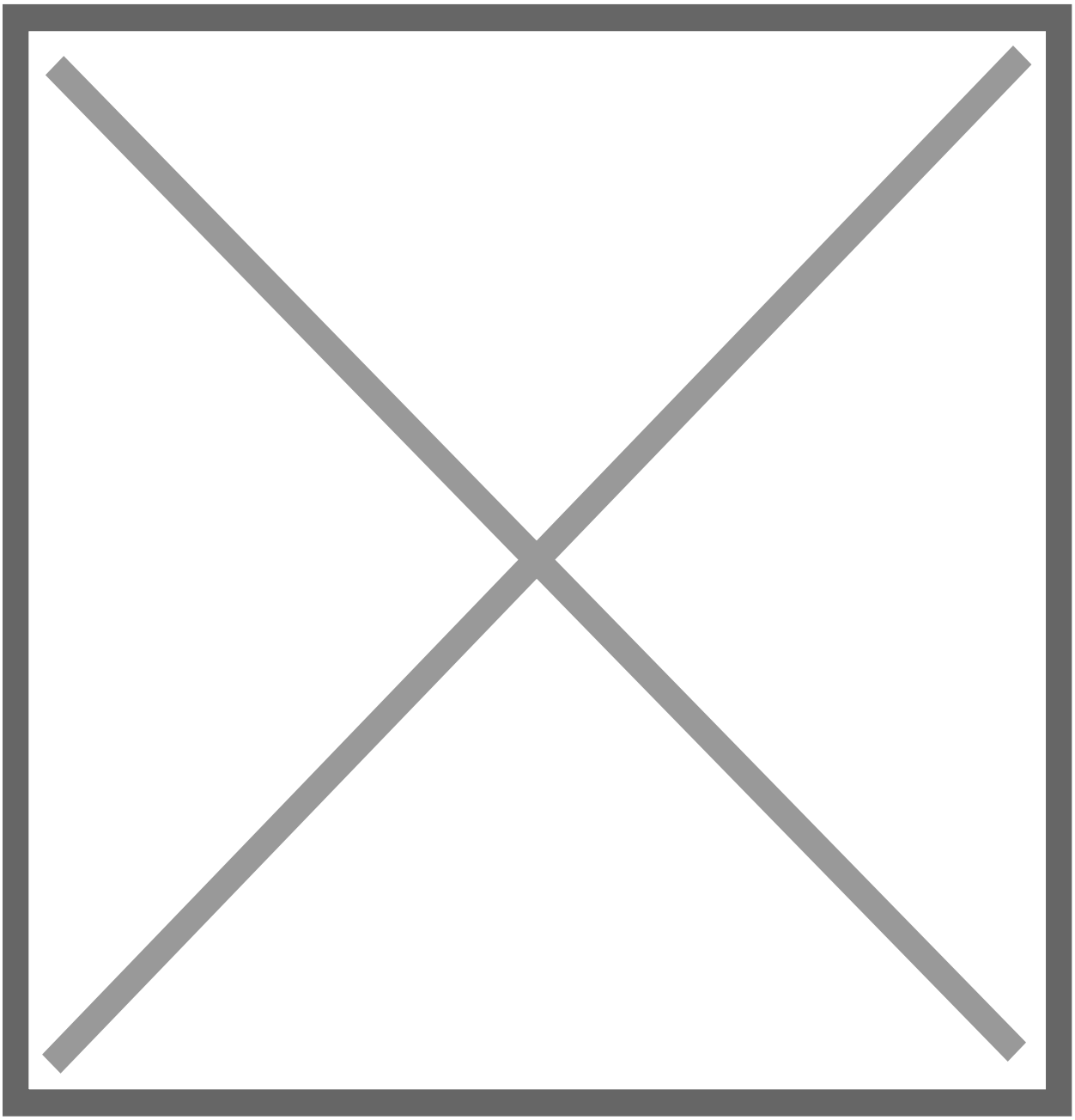

La lettre des élus DTSI – N°29 – partie 2
Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !

Bluesky S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES

Facebook S3C Télécoms prestataires IDF

insta s3ctelecomsprestatairesidf

Linkedin S3C Télécoms Prestataires IDF

Threads s3ctelecomsprestatairesidf

Tiktok S3CTélécomsPrestatairesIDF

Documents
La lettre des élus DTSI – Septembre 2025 – partie 2